

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LUTTE
CONTRE LE CANCER DE LA SOMME**

31 Avenue d'Italie

80090 AMIENS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DU 1ER JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024**

SAS Pierre GIROUX et Associés
Monsieur Alexandre COLAS
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Amiens

Aux membres de l'association,

1-OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Départemental de Lutte Contre le Cancer de la Somme relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2-FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3-JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

**4-RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX
COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

**5-RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES
A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent

pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à AMIENS

Le 20 Mars 2025

SAS Pierre Giroux et Associés

~~Monsieur Alexandre COLAS~~

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie
Régionale d'AMIENS

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non pas, le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2024	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 205 873.31	(112 911.08)	1 092 962.23	157 924.15
Terrains				
Constructions	237 880.04	(95 490.15)	142 389.89	148 753.36
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	23 635.68	(17 420.93)	6 214.75	9 170.79
Immobilisations corporelles en cours	944 357.59		944 357.59	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 205 873.31	(112 911.08)	1 092 962.23	157 924.15
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	29 210.37		29 210.37	31 512.04
Créances clients, usagers et comptes rattachés	298.60		298.60	2 134.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	28 911.77		28 911.77	29 378.04
Legs et donations en cours de réalisation				
TRESORERIE	518 353.83		518 353.83	987 648.34
Valeurs mobilières de placement	10 139.07		10 139.07	510 139.07
Disponibilités	508 214.76		508 214.76	477 509.27
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	547 564.20		547 564.20	1 019 160.38
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 753 437.51	(112 911.08)	1 640 526.43	1 177 084.53
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2024	Exercice au 31/12/2023
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	968 276.80	759 679.54
Réserves statutaires ou contractuelles	564 787.47	564 787.47
Réserves pour projet de l'entité	403 489.33	194 892.07
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	137 316.16	208 597.26
Situation nette (sous total)	1 105 592.96	968 276.80
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 105 592.96	968 276.80
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques	23 826.00	20 852.00
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	23 826.00	20 852.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	300 000.00	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	300 000.00	
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	211 107.47	187 955.73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 799.14	48 827.44
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	22 822.14	16 366.20
Dettes fiscales	771.48	968.81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 714.71	121 793.28
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	511 107.47	187 955.73
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 640 526.43	1 177 084.53



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024	31/12/2023	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	27 776.00	22 536.00	5 240.00	23.25 %
Ventes de biens et services	70 070.81	68 206.35	1 864.46	2.73 %
Ventes de biens	19 151.31	11 515.44	7 635.87	66.31 %
+ dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	50 919.50	56 690.91	(5 771.41)	-10.18 %
+ dont parrainages	1 737.00	1 494.00	243.00	16.27 %
Concours publics et subventions d'exploitation	7 944.00	1 753.69	6 190.31	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	311 467.75	299 157.78	12 309.97	4.11 %
Dons manuels	309 467.75	293 755.14	15 712.61	5.35 %
Mécénats	2 000.00	5 402.64	(3 402.64)	-62.98 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	213 855.96	305 718.82	(91 862.86)	-30.05 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		1 398.50	(1 398.50)	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	10.11		10.11	
PRODUITS D'EXPLOITATION	631 124.63	698 771.14	(67 646.51)	-9.68 %
Achats de marchandises	9 608.44	3 294.02	6 314.42	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	169 228.09	156 071.13	13 156.96	8.43 %
Aides financières	112 966.86	170 947.00	(57 980.14)	-33.92 %
Impôts, taxes et versements assimilés	6 241.05	3 346.40	2 894.65	86.50 %
Salaires et traitements	136 796.31	99 804.55	36 991.76	37.06 %
Charges sociales	42 370.23	29 689.64	12 680.59	42.71 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 323.30	12 194.19	1 129.11	9.26 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	30 111.56	22 497.79	7 613.77	33.84 %
CHARGES D'EXPLOITATION	520 645.84	497 844.72	22 801.12	4.58 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	110 478.79	200 926.42	(90 447.63)	-45.02 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	8 634.74	7 900.84	733.90	9.29 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	8 634.74	7 900.84	733.90	9.29 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	1 624.94		1 624.94	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES	1 624.94		1 624.94	
RÉSULTAT FINANCIER	7 009.80	7 900.84	(891.04)	-11.28 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	117 488.59	208 827.26	(91 338.67)	-43.74 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	21 048.94	583.00	20 465.94	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 048.94	583.00	20 465.94	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 117.37	813.00	304.37	37.44 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 117.37	813.00	304.37	37.44 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	19 931.57	(230.00)	20 161.57	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	104.00		104.00	
TOTAL DES PRODUITS	660 808.31	707 254.98	(46 446.67)	-6.57 %
TOTAL DES CHARGES	523 492.15	498 657.72	24 834.43	4.98 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	137 316.16	208 597.26	(71 281.10)	-34.17 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	5 161.50 5 447.48 16 669.13	4 488.66 18 979.60	5 161.50 958.82 (2 310.47)	21.36 % -12.17 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	27 278.11	23 468.26	3 809.85	16.23 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	11 768.98 15 509.13	12 696.46 10 771.80	(927.48) 4 737.33	-7.31 % 43.98 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	27 278.11	23 468.26	3 809.85	16.23 %
NON AFFECTÉS				

SAS Pierre GINOUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30 Avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.29.00
 Fax : 03.22.33.29.09

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2024

SAS Pierre GIRoux et Associés
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Alsace
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.33.25.09
Fax : 03.22.33.25.03

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES	4
1.1 OBJET SOCIAL		4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES		4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE		5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX		6
2.1.1 <i>Préambule</i>		6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>		6
2.2 DÉROGATIONS		6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>		6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>		6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF		8
3.1.1 <i>Principes généraux</i>		8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>		9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>		9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>		9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>		10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>		10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>		10
3.1.7 <i>Stocks</i>		11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>		11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>		11
3.1.3 <i>Disponibilités</i>		12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>		12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>		12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF		13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>		13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>		14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>		15
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>		16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>		16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>		16
3.2.5 <i>Dettes</i>		16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>		16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>		17
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>		17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN		17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		18
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)		18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		20
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>		20
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>		20
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>		20
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>		21
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>		21
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>		21
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>		21
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>		21
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>		22
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>		22
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>		22
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>		23

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	23
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
4.3.1	Modalités de répartition des charges	23
4.3.2	Missions sociales.....	24
4.3.3	Frais de recherche de fonds	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	24
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	25
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	25
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	25
4.4.1	Principes généraux.....	25
4.4.2	Principes de valorisation	26
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	27
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	28
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	28
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	29
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	29
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	31
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	32
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	32
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	32
5.2	AUTRES INFORMATIONS	32
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	32
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	33
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	33
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	33

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, ~~Chemin~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~Chapelle~~
 80000 AMIENS
 Tél : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.29.00

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Assemblée Générale supplémentaire : validation de l'achat des nouveaux locaux (signature 6/06/24) – validation du plan de financement – validation de la mise en vente des anciens locaux 77 rue Delpech à Amiens – pouvoir au Président
- Changement de siège social – modification des statuts :
Emménageant le 18 novembre 2024 au 31 avenue d'Italie – Immeuble Monbazillac – 80090 AMIENS
- Changement de président : Elue Présidente - Myriam ALFONSO
- Composition du bureau :
 - Myriam Alfonso – Présidente
 - Martine Modeste – Secrétaire Générale
 - Marc Ouzoulias – Trésorier
 - Jean-Paul Joly – 1^{er} Vice-Président en charge du médical (commission sociale)
 - Bruno Defert – 2^{ème} Vice-Président en charge des relations extérieures
 - Jean-Pierre Viénot – 3^{ème} Vice-Président en charge des relations extérieures
 - Catherine Grandin – Secrétaire Générale adjointe
 - Alban Boutte Pecqueur en charge des relations publiques – trésorier adjoint

Démission de Monsieur Benoît Waymel – administrateur

Démission de notre correspondant national – Denis-Yves Lesault

Modification du numéro de SIRET 318365624 00036 (ancien00028)

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

SAS Pierre GILGOUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations (ne s'applique pas au CD80)

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

GAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Alsie

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.23.28.00

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

(Ne s'applique pas au CD80)

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

(Ne s'applique pas au CD80)

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

SAS Pierre BIRoux et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, rue de l'Église
80000 COMPIÈGNE
Tél. : 03.22.33.29.00
Fax : 03.22.33.29.09

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	260 486	945 387		1 205 873
Immobilisations financières				
Total	260 486	945 387	0	1 205 873

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	945 388	0
IMMO EN COURS	944 358	
MATERIEL INFORMATIQUE	1 030	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	945 388	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	102 562	10 349		112 911
Amort. Immobilisations financières				
Total	102 562	10 349	0	112 911

SRS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, av. ~~de la République~~
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.09

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				NEANT
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2024

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			NEANT
Total	0	0	0

Pierre GIRoux et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.28.09

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	299	299	
→ Autres Créances	28 912	28 912	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	29 211	29 211	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	10 139	10 139			
Total	10 139	10 139	0	0	0

SAS Pierre CIRIEX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Alsace
80000 AMIENS
Tél : 03.22.33.2873
Fax : 03.22.33.2874

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2024	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	412 846	
Livrets et comptes épargne	95 369	
Comptes à terme		
Total	508 215	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Fournisseurs débiteurs	598	166
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés	299	2 134
→		
→		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
Divers produits à recevoir	6 453	12 019
Don à recevoir	21 861	17 193
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	29 211	31 346

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
<i>Rubriques à détailler</i>		
...		
...		
...		
...		
...		
	NEANT	NEANT
Total	0	0

SAS Pierre CIRIOUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 80, avenue d'Alsace
 63000 CLERMONT-FERRAND
 Tél. : 03.22.39.28.00
 Fax : 03.22.39.28.00

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2024		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2024	
	Montant	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Montant
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	759 679				208 597					968 276
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	208 597		208 597							137 316
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	968 276		208 597	0	345 913	0	0	0		1 105 592

SAS Pierre GILQUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue d'Italie
 80000 AMIENS
 Tél. : 03.22.55.26.30
 Fax : 03.22.55.26.31

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇨ NEANT

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (NEANT)

Situation	Montant initial		Fonds à engager au début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Legs :						
→ ...		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
Donations :						
→		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0

SAS Pierra CIRIOUX
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, avenue
 06100 AMEAS
 Tél. : 03 22 36 22 00
 Fax : 03 22 36 22 01

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				0
→ Provisions pour litiges				2 000
→ Autres provisions pour risques		2 000		
Provisions pour charges				0
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				21 826
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	20 852	974		
→				
Total	20 852	2 974	0	23 826

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine	300 000	300 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 799	136 799		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	23 593	23 593		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	50 715	50 715		
Produits constatés d'avance		0		
Total	511 107	511 107	-	-

SAS Pierre GIBOUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
83000 TOULON
Tél : 03.22.33.12.00
Fax : 03.22.33.20.09

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Dettes fiscales :	477	826
→ Impôt sur les sociétés	104	
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	373	826
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	23 116	16 509
→ Urssaf/ Pôle emploi	3 845	3 457
→ Caisse de retraite	892	814
→ Caisse de prévoyance	1 101	895
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	529	
→ Dettes congés à payer	11 588	7 887
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 867	3 313
→ Prélèvement à la source	294	143
Total	23 593	17 335

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	136 799	48 828
→ FNP - Factures non parvenues	46 349	37 700
FP fournisseurs publics	90 450	3 119
FI Fournisseur intragroupe		8 009
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	50 715	121 793
RECHERCHE	50 715	121 793
...		
Total	187 514	170 621

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

EAS Pierre BIRoux et ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Italie

80000 AMIENS

Tél. : 03.22.33.28.00

Fax : 03.22.33.28.09

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

50, avenue d'Alsace
80000 AMIENS

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	080 - COMITE DE LA SOMME		Décembre 2024		Décembre 2023	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	279 136,75	279 136,75	284 462,50	284 342,50		
1.1 Réalisées en France	279 136,75	279 136,75	284 462,50	284 342,50		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	203 386,46	203 386,46	160 902,15	160 782,15		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	75 750,29	75 750,29	123 560,35	123 560,35		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	138 340,84	138 060,84	148 225,73	146 060,39		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	138 340,84	138 060,84	148 225,73	146 060,39		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	102 936,56	89 324,52	62 642,49	57 400,68		
3.1 Frais d'information et de communication	26 362,25	20 362,25	2 513,10	2 213,10		
3.2 Frais de fonctionnement	63 523,43	56 988,03	50 229,62	45 870,79		
3.3 Autres charges	13 050,88	11 974,24	9 899,77	9 316,77		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 974,00	2 974,00	3 322,00	3 322,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	104,00					
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
TOTAL CHARGES	523 492,15	509 496,11	498 657,72	491 130,59		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	137 316,16		208 597,26			

	Décembre 2024		Décembre 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	10 898,78	10 898,78	2 401,08	2 401,08
Réalisées en France	10 898,78	10 898,78	2 401,08	2 401,08
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	9 083,34	9 083,34	16 721,52	16 721,52
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	7 295,99	7 295,99	4 345,66	4 345,66
TOTAL	27 278,11	27 278,11	23 468,26	23 468,26

RESSOURCES	Décembre 2024		Décembre 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-629 743,26	-629 743,26	-702 017,79	-702 017,79
1.1 Cotisations sans contrepartie	-27 776,00	-27 776,00	-22 536,00	-22 536,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-311 467,75	-311 467,75	-299 157,78	-299 157,78
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-290 499,51	-290 499,51	-380 324,01	-380 324,01
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-23 121,05		-3 483,50	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 737,00		-1 494,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-280,00		-8,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-21 104,05		-1 981,50	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-7 944,00		-1 753,69	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
TOTAL	-660 808,31	-629 743,26	-707 254,98	-702 017,79

COMMISSAIRE AUX COMPTES

30, avenue d'Alsace
80000 AMIENS

Tél. : 03.22.93.29.00

Fax : 03.22.93.29.09

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2024		Décembre 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-27 278,11	-27 278,11	-23 468,26	-23 468,26
Bénévolat	-16 669,13	-16 669,13	-18 979,60	-18 979,60
Prestations en nature	-5 447,48	-5 447,48	-4 488,66	-4 488,66
Dons en nature	-5 161,50	-5 161,50		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-27 278,11	-27 278,11	-23 468,26	-23 468,26

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0€

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
NEANT	
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

SAS Pierre GIRoux et C^o
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, av. de la République
80000 Compiègne
Tél : 03 44 50 60 00
Fax : 03 44 50 60 01

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (ne s'applique pas au CD80)

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		0

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		0
-----------------------------	--	----------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

SAS Pierre DINDON
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 50, Avenue d'Alsace
 20000 FOLLIGNY
 Tél. : 09 22 85 11 11

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...	213 576	305 710
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	213 576	305 710

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Ventes de marchandises ou de prestations de services	19 151	11 515
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	19 151	11 515

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations NEANT

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés NEANT

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie, Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 16/12/23

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loc mobilier , taxe F	1 993	366	6 244	8 603
Assurance Loc Mob, charges copro, entretien	4 318		7 236	11 554
Electricité et eau	460		248	708
Téléphone	1 753		944	2 697
Affranch, achat, autres m-f, divers, maintenance	18 768	23 089	7 928	49 785
Autres réceptions, voyages déplacements	11 147	7 832	5 902	24 881
Total	38 439	31 287	28 502	98 228

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Actions pour les malades	37 272	32 975
Actions d'information, de prévention et de dépistage	58 675	36 271
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons, manifestations et legs	37 449	30 829
Frais de fonctionnement (dont communication)	46 027	30 015
Total	179 423	130 090


 COMMISSION ADMINISTRATIVE
 Tél: 01 47 35 11 11
 Fax: 01 47 35 11 12

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2024	2023
Actions pour les malades	107 988	102 956
Actions d'information, prévention, dépistage	86 008	50 581
Actions de formation	871	678
Actions de recherche	7 697	6 040
Actions autres		
Total	202 564	160 255
Versement à d'autres organismes	2024	2023
Actions pour les malades	12 600	9 600
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	63 150	113 960
Actions autres		
Total	75 750	123 560

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

SAS Pierre BIRoux et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél. : 03.22.89.28.00
Fax : 03.22.03.88.69

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2024	2023
Frais d'information et de communication	20 159	2 513
Frais de gestion (à détailler) :		
Fonctionnement	56 988	50 260
autres : financières, amortissements, charges excp	11 974	9 900
frais d'appel de dons	62 202	59 848
traitement des dons	22 067	23 134
frais manifestations et reventes	53 542	65 245
Total	226 932	210 900

333 Place RIBOUX
COMMISSAIRE AUX LOIS
33000 BORDEAUX
Tél : 05 57 55 25 00
Fax : 05 57 55 25 00

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice NEANT

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2024	2023
Bénévolat	SMIC x 1,5	16 669	10 772
Prestation	Tarif négocié	5 447	12 696
Autres (Don en nature)		5 162	
Total		27 278	23 468

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses


SAS Pierre GINDY
COMMISSAIRE

31.12.2024
TITRE
FLAN

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisiertes en France		Réalisiertes à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	277				8 528		603				9 608
Variation de stock	5 194				85 765		3 152				169 228
Autres achats et charges externes	37 202	75 750			15						112 967
Aides financières	2 400				110		3 731				6 241
Impôts, taxes et versement assimilés	70 965				28 689		37 142				136 796
Salaires et traitements	25 022				8 650		8 898				42 370
Charges sociales							10 349	2 974			13 323
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Dotations aux provisions											
Report en fonds dédiés											
Autres charges	15 779				6 544		7 789				30 112
Charges financières	1 625				39		1 625				1 625
Charges exceptionnelles							1 078				1 117
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									104		104
TOTAL	205 211	75 750	0	0	138 340	0	102 936	2 974	104	0	523 491

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisiertes en France	Réalisiertes à l'étranger			
	Réalisiertes en France	Réalisiertes à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	10 899		9 083	7 296	11 769
Personnel bénévole					15 509
TOTAL	10 899	0	9 083	7 296	27 278


 CAS PIERRE BARDUX et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 15, rue de la République
 75001 PARIS
 Tel : 01 42 78 10 10

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2024
Contrôle légal des comptes	2 820
Autres missions	
Total	2 820

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2024
Produits exceptionnels	
produit sur ex antérieur	21 049
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	21 049
Charges exceptionnelles	
autres charges except	1
charges except sur ex antérieur	1 116
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	1 117

SAS Pierre GIROUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, avenue d'Italie
80000 AMIENS
Tél : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

13/02/2025 - 18:13

LA LIGUE 080 - COMITÉ DE LA SOMME		Décembre 2024	Décembre 2023
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-629 743,26	-702 017,79
1.1 Cotisations sans contrepartie		-27 776,00	-22 536,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-311 467,75	-299 157,78
Dons manuels non affectés		-308 895,58	-293 600,64
Dons manuels affectés		-572,17	-154,50
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-2 000,00	-5 402,64
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-290 499,51	-380 324,01
Manifestations		-38 801,74	-54 860,42
Ventes (dont abonnement à vivre)		-17 584,63	-6 334,91
Prestations et autres ventes		-1 859,47	-424,00
Activités de récupération		-3 302,97	-1 641,02
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-6 740,00	-3 452,00
Autres produits affectés			
Produits financiers		-8 634,74	-7 900,84
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-213 575,96	-305 710,82
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-629 743,26	-702 017,79
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-629 743,26	-702 017,79
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)			
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		120 247,15	210 887,24
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		9 319,51	3 415,96
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		129 566,66	214 303,20
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-27 278,11	-23 468,26
Bénévolat		-16 669,13	-18 979,60
Prestations en nature		-5 447,48	-4 488,66
Dons en nature		-5 161,50	
TOTAL		-27 278,11	-23 468,26

SAB Pierre BIRoux et ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 30, Avenue d'Alsace
 59000 LILLE
 Tél : 03.22.33.28.00
 Fax : 03.22.33.22.00

LA LIQUE	080 - COMITE DE LA SOMME	Decembre 2024	Decembre 2023
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GENEROSITE DU PUBLIC	TOTAL GENEROSITE DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		279 136,75	284 342,50
1.1 Réalisées en France		279 136,75	284 342,50
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		203 386,46	160 782,15
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		107 988,39	102 956,29
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		86 007,69	50 581,03
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		871,17	557,68
Actions de société et politique de santé		822,27	647,15
Actions Internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		7 696,94	6 040,00
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		75 750,29	123 560,35
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		12 600,00	9 600,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		63 150,29	113 960,35
Programmes nationaux		13 150,29	33 960,35
Programmes régionaux et départementaux		50 000,00	80 000,00
Mission reversement liés			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		138 060,84	146 060,39
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		138 060,84	146 060,39
Frais d'appel de dons		62 201,83	59 839,48
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		22 066,53	23 133,45
Frais de traitements des legs		250,58	
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		53 541,90	63 087,46
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenarial			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		89 324,52	57 400,66
3.1 Frais d'information et de communication		20 362,25	2 213,10
Frais d'information et de communication externe		20 159,23	2 213,10
Frais d'information et de communication interne		203,02	
3.2 Frais de fonctionnement		56 938,03	45 870,79
Frais de gestion		45 856,18	38 337,58
Formation administrative			
Impôts et taxes		3 731,44	1 708,90
Cotisation statutaire 10%		7 400,41	5 824,31
3.3 Autres charges		11 974,24	9 316,77
Charges financières		1 624,94	389,58
Dotations aux amortissements		10 349,30	8 867,19
Charges exceptionnelles			60,00
TOTAL DES EMPLOIS		506 522,11	487 803,55
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		2 974,00	3 327,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		120 247,15	210 887,24
TOTAL		629 743,26	702 017,79

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	10 898,78	2 401,08
<i>Réalisées en France</i>	10 898,78	2 401,08
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	9 083,34	16 721,52
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	7 295,99	4 345,66
TOTAL	27 278,11	23 468,26

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
2024							
Total							

NEANT

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (non applicable au cd80)

Nature d'engagements	2024	2023
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	18			
Bénévoles "administratifs"	3	103	0,060	1 835
comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	10	870	0,530	15 503
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	31	973	1	17 338

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABE

SAS Pierre CIRIOUX et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

150, rue de la République
63000 ANNIERS

Tél. : 03.22.33.23.00

Fax : 03.22.33.23.09

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	4	6 644	4
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....service civique	1		
Total	5	6 644	4

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 618
6257 - Réceptions	Restauration	1 449
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	5 067

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3472 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

SRS PIERRE GUYON et ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES
30, Avenue d'Italie
75013 PARIS
Tél. : 03.22.33.28.00
Fax : 03.22.33.28.09